Un TOIT c'est un DROIT!

manifestation le 7 novembre 2026

14H30
RDV hôtel de ville Poitiers.

Mobilisons-nous !

Après la manifestation, de 16H à 18H

au Local, 16 rue St Pierre le Puellier :

goûter, puis loisirs pour enfants pendant que les adultes échangent et écoutent la parole de témoins.

Organisons-nous

pour que personne ne reste à la rue !

Entrée libre

A Poitiers : un hébergement d'urgence sous-dimensionné et inadapté
Malgré son augmentation, le nombre de places en hébergement d'urgence (après appel au 115) reste insuffisant.
Les personnes hébergées la nuit (mais à la rue de 10h à 16h30) ne le sont pas tout le temps faute de place.
Le manque de places s'accompagne donc d'une discontinuité dans l'accueil augmentant la précarité.

Et pourtant la loi...
prévoit un droit inconditionnel à l'accueil d'urgence : «toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès à tout moment à un dispositif d'hébergement d'urgence»
(art. L.345-2 Code de l'Action Sociale et des Familles)

Les associations de solidarité sont de plus en plus sollicitées par des personnes ou des familles qui se retrouvent à la rue, « bénéficiant » ou pas du 115.
L'État se décharge de ses missions : établissements scolaires, CROUS, travailleurs sociaux, 115, mairie, font appel aux associations faute de places.
* Nous demandons au Préfet de faire respecter la loi, de prendre en urgence des mesures pour assurer de manière permanente un accueil digne de toutes les personnes à la rue, quelle que soit leur situation.
* Nous demandons au département de rétablir l'allocation mensuelle temporaire à 250 €.
* Nous demandons à la municipalité de Poitiers de mobiliser les logements vides pouvant être mis à la disposition du «115» afin de répondre à la détresse sociale de nombreuses familles.

Mais la situation des personnes migrantes est rendue toujours plus difficile par leur maintien dans un état de précarité totale. Pas de papier c'est pas de logement, pas de travail, pas de droits sociaux... La seule solution est la régularisation de celles et ceux qui le demandent et la liberté d'aller et venir.

1ers signataires : 100 pour un, ACAT Poitiers, Amnesty international Poitiers, CFDT de la Vienne, collectif entr'action, DNSI86, Education World 86, FSU 86, l a Cimade Poitiers, LAFL, LDH Poitiers, Min'de Rien, RESF 86, Solidaires 86, Solidaires Etu, UD CGT 86, Welcome.